

ARRÊTÉ N° 2023 – 21

*RELATIF AU JURY DU CONCOURS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE DU CURSUS FRANCO-ALLEMAND*

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;  
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;  
Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury du concours d'entrée en première année au titre du parcours franco-allemand session 2024 :

Monsieur Nicolas Badalassi, Maître de conférences  
Monsieur Walter Bruyère-Ostells, Professeur des Universités  
Madame Marie Dezalay, Professeure agrégée  
Madame Sophie Doudet, Maître de conférences  
Monsieur Rainer Gregarek, Professeur agrégé  
Madame Manuela Malacan, Professeure agrégée  
Madame Roxana Nadim, Chargée d'enseignement vacataire  
Madame Estelle Renaud, Professeure agrégée

Article 2 : Est nommé président du jury Monsieur Rainer Gregarek, Professeur agrégé d'allemand.

Article 3 : Le secrétaire général et le directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2023

*Rostane MEHDI,  
Professeur des Universités,  
Directeur.*

  


TRANSMIS AU RECTEUR LE : 15/11/2023

DATE D’AFFICHAGE ET PUBLICATION : 16/11/2023